

Sans aucune
vergogne, et partant du
constat d'une situation
qu'il a lui-même
contribué à aggraver,
quand il ne l'a pas créée,
il somme notre communauté
d'utiliser « l'esprit de
la recherche » (*sic*)
pour s'auto-réformer
librement en visant
toutefois un objectif
défini par lui-même. Il
affirme avec aplomb et
cynisme que «
*les statuts
des
(qu')ils sont
éléments de
» et termine
l'assemblée :
je vous
changer
»*
invitation à
statuts des
la recherche – enseignants-chercheurs et chercheurs –, le président de la République
engage à accentuer
l'entreprise de
précarisation des métiers,
d'alourdissement des
tâches, de
concurrence et
des
revendique la
des personnels
développement
des chefs
au détriment
académiques,
aura notamment
potentiellement pour effet de

*ne sont pas
protections,
devenus des
complexité
en lançant à
«
invite à les
vous-mêmes
! Par cette
casser les
personnels de
chercheurs –, le président de la République
accentuer
de
des métiers,
des
mise en
de creusement
inégalités. Il
caporalisation
par le
des pouvoirs
d'établissement
des libertés
ce qui*

multiplier les
violences et
de toute

situations de
de harcèlement
nature.

Avec
mépris, il
frontalement
fonctionnaires
piétine de
 inédite les
publiques.
devrait être
service public
destructeur,
délibérément
escomptant la
parvenir à ses

arrogance et
provoque
les
de l'ESR et
manière
institutions
Alors qu'il
le garant du
et non son
il cherche
le clivage,
division pour
fins.

Plus
encourage
contournement
des
Le président
République
effet feindre
l'existence du
de la fonction
ne lui
– pas plus
présidents
–, de modifier
fonction
guise. Outre
illégal de sa
il balaie les
la République
sur la

grave encore,
le
de la loi et
institutions !
de la
peut-il en
d'ignorer
Code général
publique? Il
appartient pas
qu'aux
d'universités
le droit de la
publique à sa
le caractère
proposition,
principes de
qui

il

reposent
démocratie où
générale »
celle de
ou d'un seul,
premier

« la volonté
s'impose à
quelques-uns
fût-il le
personnage de

l'État. Il encourage
ainsi un aréopage de
spectateurs complices à
déroger au droit et aux
statuts, se proposant même
de les soutenir. Par
ailleurs, oublieux de ce
que la ministre de
l'ESR est, constitutionnellement,
la représentante
de l'État pour ce qui
concerne son ministère,
il se permet, non
seulement de railler ses
positions, en mettant les
rieurs de son côté, mais
encore de rendre public
des éléments réputés
confidentiels : aucune
limite donc au mépris
vis-à-vis des institutions
et des personnes.

Construisant un discours
prospectif définissant
selon lui de grands enjeux,
il fixe en réalité des
objectifs à courte vue
dont la mise en œuvre
implique la liquidation
des institutions
de l'ESR. Obnubilé par
ses visées néo-libérales,
dans une période où les
idées de l'extrême-droite
se diffusent et
s'enracinent, où seule la
volonté du plus fort
semble devoir primer,
Emmanuel Macron
encourage le risque
d'obérer durablement la
capacité de recherche de
notre pays et son

développement.

Nous ne resterons
pas silencieux face à des
attaques sans précédent
contre l'ESR et ses
personnels révélatrices
d'une volonté de réduire à
peau de chagrin le
service public,
notamment celui de
l'enseignement supérieur et
de la recherche. Le
SNESUP-FSU rappelle
solennellement que
ce n'est pas à cette
République-là que nous
aspirons, ce n'est pas de
cet ESR-là que nous voulons
et dont la France a
besoin ! ☐